

Passer son Bafa

Le **Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur - Bafa** est un diplôme qui permet d'occuper à **titre non professionnel** et de façon **occasionnelle**, un poste d'animateur/trice en accueil collectif de mineurs.

Le Bafa est souvent une première occasion pour un jeune d'approcher le monde professionnel de l'animation et de suivre une formation en dehors du temps scolaire.

Il peut également être la première marche vers des formations à des métiers liés à l'enfance, à l'adolescence (professeur des écoles, éducateur de jeunes enfants, moniteur-éducateur) et plus globalement une porte d'entrée pour débiter dans les métiers de l'animation.

C'est également un plus sur le CV !



L'inscription au Bafa s'effectue **en ligne** sur www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

Il suffit de cliquer sur votre région de résidence sur la carte de France en page d'accueil et de suivre la procédure. Ce site permet :

- de vous inscrire à la formation
- d'effectuer les démarches administratives liées à votre cursus
- de suivre l'évolution de votre cursus, de transmettre, consulter et éditer les pièces contenues dans votre livret de formation.

En vous inscrivant sur ce site, vous disposez d'un compte personnel que vous pouvez consulter à tout moment grâce à vos identifiants.

L'inscription à la formation se fait auprès de **l'organisme de formation habilité** de votre choix (en région voir p. 4) ; liste disponible en ligne.

Le Bafa

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (Bafa) permet d'encadrer des groupes d'enfants et d'adolescents et d'animer des activités ludiques et de découverte en accueil collectif de mineurs. L'âge minimum requis au 1er jour de la formation est de **17 ans**. Mais vous pouvez vous inscrire sur le site 3 mois avant vos 17 ans.

La formation se déroule en 3 étapes

Chacune des **étapes** de la formation doit être **validée** pour obtenir le Bafa. La durée totale de la formation ne peut excéder **30 mois** sous peine de perdre le bénéfice des éléments déjà acquis.

Etape 1 La session de formation générale (formation payante) ⇒ **8 jours**

Elle vous permet d'acquérir les notions de base pour assurer les fonctions d'animation. Il ne peut s'écouler plus de 18 mois entre le 1er jour du stage de formation générale et le stage pratique.

Etape 2 Le stage pratique ⇒ **14 jours**

Il permet la mise en oeuvre des acquis de la formation générale et l'expérimentation.

Trouver le stage pratique peut être difficile mais pas impossible ! Ne vous y prenez pas à la dernière minute ! Voici quelques conseils pour vous aider :

- Contactez le réseau Information Jeunesse : les PIJ et les CIJ en région sont des acteurs incontournables qui informent sur le Bafa, organisent des actions jobs, affichent parfois des offres Bafa « en cours », c'est-à-dire des offres qui correspondent au stage pratique. Plus d'infos sur www.infos-jeunes.fr

- Interrogez les organismes de formation : organisent-ils des séjours pour les enfants et les adolescents sur lesquels vous pouvez vous positionner pour un stage pratique ? (cf page 4).
- Contactez les services enfance et jeunesse des mairies et communautés de communes. Ils proposent des activités/séjours pendant les vacances scolaires sur lesquels vous pouvez toujours postuler pour valider votre stage pratique.
- Faites le tour des comités d'entreprises. Coordonnées sur **www.annuaire-comite-entreprise.com**
- ...Et n'oubliez pas d'activer votre « réseau ».

Etape 3 - La session d'approfondissement (formation payante) ⇨ **6 jours** vous permet d'approfondir vos aptitudes à exercer les fonctions d'animateur.

ou de **qualification** (formation payante) ⇨ **8 jours** vous permet d'acquérir des compétences dans un domaine spécialisé : voile, canoë-kayak, activités de loisirs motocycliste, surveillance de baignade.

Une fois toutes les étapes validées « favorablement » votre dossier est présenté à un jury - Résultat sur votre espace personnel internet.

Les aides financières

Passer le Bafa coûte en moyenne entre 800 € et 1 000 €, mais il existe différentes aides : information auprès des DDCS ou DDCSPP de votre département ou connectez-vous sur **www.pays-de-la-loire.drjcs.gouv.fr**

Autres pistes

- La Caf **www.caf.fr**. Une aide de 91,47 € est versée au stagiaire sur la 3ème session sans condition de ressources ou d'âge (possibilité d'aides supplémentaires). Renseignez-vous après de la Caf de votre département.
- Les Conseils départementaux, les villes. Retrouvez les aides via le simulateur du site **www.infos-jeunes.fr**
- Le Pass Culture et Sports du Conseil Régional **www.pack15-30.fr** (60 € de réduction pour passer le Bafa).
- Pôle Emploi **www.pole-emploi.fr** et/ou la Mission Locale peuvent vous accompagner en fonction de votre statut et des droits éventuellement ouverts au titre d'une formation.
- Votre employeur si vous êtes salarié.
- Certains comités d'entreprises.

Les organismes de formation en Pays de la Loire

- AFOCAL - Association pour la Formation des Cadres de l'Animation et des Loisirs **paysdelaloire.afocal.fr** - Tél 02 41 22 00 88
- AROEVEN - Association Régionale des Œuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale **aroeven.ac-nantes.fr** - Tél 02 40 34 20 02
- CEMEA - Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active **www.cemea-pdll.org**
Tél 02 51 86 02 60
- EEDF - Eclairuses Eclaireurs de France Vendée **www.eedf.fr** - Tél 02 51 21 54 80
- Familiales Rurales - **www.famillesrurales.org/pays_de_la_loire** - Tél 02 41 25 38 60
- Foyers Ruraux Pays de la Loire **foyersruraux-paysdelaloire.jimdo.com** - Tél 02 51 36 81 10
- FRANCAS **www.francaspaysdelaloire.fr** - Tél 02 51 25 08 50
- Fédération Sportive et Culturelle de France - FSCF Ligue Régionale Pays de la Loire **www.fscf-paysdelaloire.fr** - Tél 02 40 58 61 62
- FSCF 49 **www.fscf49.org** - Tél 02 41 22 48 75
- Guides et scouts d'Europe - **www.scouts-europe.org**
- IFAC - Institut d'Animation de formation et de Conseil **www.ifac.asso.fr** - Tél 02 51 62 73 33
- La Ligue de l'Enseignement Pays de la Loire **www.laliguepaysdelaloire.org** - Tél 02 51 86 33 37
- Léo Lagrange Ouest **www.bafa-bafd.org** - Tél 02 40 22 72 73
- MRJC - Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne **www.mrjc.org** - Tél 02 41 22 48 93
- UFCV - Union Française des Centres de Vacances **www.bafa.ufcv.fr** - **pays-de-la-loire@ufcv.fr**

Hors Pays de la Loire, retrouvez tous les organismes de formation habilités sur **www.bafa-bafd.jeunes.gouv.fr**

Et pour les jeunes de 21 ans, titulaires du Bafa, intéressés par le management d'équipe, il existe le Bafd : Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur.



Directrice de publication : Muriel DELANOUÉ
Rédaction : Fabienne MASSE
©CRIJ des Pays de la Loire
Reproduction interdite sauf autorisation